Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 18 (1947)

Heft: 10

Artikel: Palmarès de notre concours de composition

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825615

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fait un pays couvert d'hommes et d'habitations. Les bons ouvriers

y gagnent quatre à cinq francs par jour.

A l'horlogerie se joint aussi, dans les vallées de St-Imier et de Tramelan, la fabrication des dentelles. L'espèce qui se fabrique plus particulièrement dans les communes de Tramelan est la dentelle de crin, dont on exporte en Suisse pour une somme de vingt mille francs au moins par an.

L'influence du commerce et de l'industrie sur les mœurs, la nourriture et même le langage, se fait remarquer, dans les différentes parties du ci-devant Evêché, par le luxe de la table, des maisons, des habillements, et par toutes les suites d'une grande

aisance.

Nous interrompons ici cette rétrospection, qui nous a permis de revoir dans ses grandes lignes l'économie du pays jurassien au début du XIXº siècle, vers 1810. Nous mesurons tout le chemin parcouru depuis lors, l'industrialisation de nos vallées, l'essor donné à l'agriculture et à l'industrie par les grandes inventions techniques du XIXº siècle, la vapeur, les chemins de fer, l'électricité, l'effort de nos populations en vue d'améliorer leur niveau de vie en parant à l'insuffisance du rendement de l'agriculture par la création et le développement de nombreuses industries jouant aujourd'hui dans l'économie de la Suisse un rôle prépondérant.

Palmarès de notre concours de composition

Dans l'idée d'éveiller dans l'esprit de notre jeunesse un certain intérêt pour la vie économique, intérêt qui doit aussi engendrer de la compréhension pour le travail et les soucis d'autrui, l'Association pour la défense des intérêts du Jura a organisé au cours de l'hiver dernier un concours sur le sujet :

"Mon village au travail" ou "Ma ville au travail"

Le concours était ouvert à tous les garçons et jeunes filles de nos écoles primaires, secondaires et progymnases du Jura. Le délai pour la remise des travaux expirait le 15 mars 1947. Toute liberté était laissée aux participants au sujet de la conception des travaux. Ils pouvaient être rédigés par équipes, illustrés ou accompagnés de photographies.

103 travaux nous ont été remis dans les délais. Ils ont été examinés par un jury ad hoc, qui s'est mis immédiatement au travail et dont les conclusions nous ont été transmises le 11 juillet 1947. Ce n'est toutefois que le 24 septembre dernier que le comité de l'A.D.I.J. a pris connaissance du rapport du jury et du palmarès:

1er prix:

50 fr. + un prix spécial de 50 fr. pour l'excellente présentation du travail.:

Première classe de l'école secondaire de Reconvilier.

2e prix, 40 fr.: Odile Hublard, Saignelégier

3e prix, 40 fr.: Rosemary Schweitzer, Saignelégier

Prix de 30 fr.: Classe supérieure de l'école primaire de St-Ursanne

Ecole primaire d'Eschert Antoine Hulmann, Lajoux Frédy-Clément Grosjean, Péry

Prix de 25 fr.:

Marcel Linder, Saignelégier André Petignat, Les Cerlatez Maurice Hofer, Moutier

Lily Renfer, Corgémont Robert Simon, Sonceboz Elwine Aufranc, Corgémont

Prix de 20 fr.:

Sylvia Rawyler, Corgémont André Rérat, Moutier Ecole primaire de Saicourt Denis Oeuvray, Moutier André Hug, St-Imier Georges Mouttet, Tramelan Paulette Bonvallat, Miécourt Adrienne von Schild, Charmoille Jean-Pierre Gigon, Chevenez François Pfister, St-Imier

Prix de 15 fr.:

Jeannine Houriet, Tramelan Antoinette Viette, Miécourt Nelly Richard, Miécourt Eliane Voillat, Courchavon Lise Dubois, Corgémont Renée Choulat, Miécourt Ecole primaire de Rossemaison Edmond Steulet, Charmoille Ecole primaire de Vermes Hilda Grutter, Bonfol

Prix de 10 fr.:

Raymonde Bregnard, Bonfol Raymond Petignat, Miécourt Edith Balmer, Miécourt Willy Kobel, Miécourt René Jaquet, Moutier Germain Joset, Courfaivre Roger Schneider, Courfaivre Jacqueline Perret, Sonceboz Janine Lerch, Corgémont Maurice Burkhard, Tramelan Marcel Garessus, Moutier Raymonde Rais, Vermes Marcelle Steulet, Charmoille

Rolande Rais, Vermes
Inès Lévi, Courfaivre
Josette Althaus, Sonceboz
Claude Petignat, Miécourt
Christiane Leuzinger, Tramelan
Maryse Schnetz, Delémont
Fritz Schlüchter, Essertfallon
Charles Zysset, Cortébert
Ecole primaire de Sornetan
Ecole primaire de Boncourt
Ecole primaire de Champoz
Gertrude Buchser, Vermes

Les autres travaux ne reçoivent pas de prix.

Tous les travaux demeurent la propriété de l'Association pour la défense des intérêts du Jura.

Nous adressons nos meilleurs remerciements au corps enseignant, qui a encouragé les élèves à participer au concours.

Moutier et Delémont, le 1er octobre 1947.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. o Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83 Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER Publicité : Par l'administration du Bulletin — Editeur : Impr. du Démocrate S. A., Delémont Abonnement annuel : Fr. 5.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisees qu'avec indication de la source